

CERTINERGIE ASBL - ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ

Siège social 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine
 Siège d'exploitation 156 Chaussée de Tiefenmont, 5030 Gembloux
 Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse
 Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles
 N° Compte BE57 0688 9789 1035 TVA BE0536501654

Tél. (+32) 02 88 02 171
 Email info@certinergie.be
 Site internet www.certinergie.be

CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

DATE DU CONTRÔLE 17/04/2025
 ADRESSE DU CONTRÔLE Rue de la Mirande 3 - 5561 Houyet



AGENT VISITEUR
 AGRÉMENT RÉGION WALLONNE

Mathieu Laixhay
 AGRW. TUS-145/A/02 expire le
 19/01/2028

RÉF. 04/2025/97597/C01:1



COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT DE LA CITERNE

Propriétaire

#TVA

Adresse

SITUATION DU RÉSERVOIR ET DE SES ACCESSOIRES

Plan d'implantation

Non

Situation du réservoir

Devant maison

Localisation du dépotage

Sur le réservoir

RÉSERVOIR

Autorisation d'exploitation	Oui	Date d'émission, échéance & numéro	Voir annexe
Capacité autorisée et/ou réelle (litres)	3000	Année d'installation	non communiqué
Origine du réservoir et n° de fabrication	non communiqué	Certificat d'étanchéité antérieur	Oui
Dimensions du réservoir	1,2	Hauteur de produit (cm)	31
Type de réservoir	Cylindrique - Enterré - Simple paroi - Métallique		

CONTRÔLE

Système de chauffage	Chaudière	Fonctionnement du système de chauffage	Fonctionne
Type de raccordement au système de chauffage	Bi-tube	Contrôle des tuyauteries visibles du réservoir au système de chauffage	Conforme
Soutirage	Par le haut - Conforme	Conduite de remplissage	Conforme
Conduite de ventilation	Conforme	Système anti-débordement	sifflet 95% - test OK - hauteur de la tige OK
Système de mesure de niveau	pas présent	Trou d'homme	Conforme
Pollution en dehors du réservoir	non vérifiable		

TEST AUX ULTRASONS

Hauteur de produit avant le test (cm)	31	Hauteur d'eau avant le test (cm)	0
Test étanchéité chaîne de mesure	OK	Test de bon fonctionnement avant contrôle de la sonde N (gazeux)	OK
Test de bon fonctionnement avant contrôle de la sonde R (liquide)	Ok	Valeur de référence valeur phase gazeuse :	-4,5
Valeur de référence phase liquide :	-2,4	Dépression atteinte (mbar) :	-250
Résultat de l'épreuve d'étanchéité - Valeur phase gazeuse :	-2,4	Résultat de l'épreuve d'étanchéité - Valeur en phase liquide :	-3,8
Hauteur de produit après le test (cm)	31	Hauteur d'eau après le test (cm)	0
Résultat du test acoustique	Conforme	Durée du test (minutes):	60

Appareil SDT 340 référencé «284220029» et vérifié le 21/02/2025 selon nos procédures internes.

Conclusion : Le réservoir est étanche et peut rester en service. Une prochaine visite doit avoir lieu avant le 17/04/2028



Une plaquette verte a été fixée et scellée sur la conduite de remplissage du réservoir le jour même du contrôle.

Le réservoir a fait l'objet d'un contrôle conformément aux prescriptions de :

- 30 novembre 2000 - Arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Titre III du règlement général pour la protection du travail en ce qui concerne les contrôles des dépôts de liquides inflammables et l'implantation et l'exploitation des stations - service (M.B. 17.01.2001)
- 8 mai 2003 - Arrêté ministériel dérogant aux dispositions de l'article 590 du titre III du RGPT portant sur le contrôle d'étanchéité des dépôts de liquides inflammables en insérant une nouvelle technique de contrôle: le test en dépression(M.B. 19.03.2004)
- 17 juillet 2003 - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions intégrales des dépôts de liquides combustibles en réservoirs fixes, à l'exclusion des dépôts en vrac de produits pétroliers et substances dangereuses ainsi que les dépôts présents dans les stations - service
- 24 juillet 2008 - Arrêté du Gouvernement wallon du modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2003 déterminant les conditions intégrales des dépôts de liquides combustibles en réservoirs fixes, à l'exclusion des dépôts en vrac de produits pétroliers et substances dangereuses ainsi que les dépôts présents dans les stations - service.

Fait à : Houyet

Signature du technicien